



Le Ministre de l'Economie et  
de la Recherche scientifique,  
chargé de la Politique des grandes villes

Chère Madame,  
Cher Monsieur,

Au cours de l'année 2002, comme vous le savez, j'ai pris l'initiative de lancer une réflexion en profondeur à propos des rapports entre les jeunes et la consommation. Deux colloques, en juillet puis en novembre derniers, ont permis de confronter les analyses et les attentes d'une série d'acteurs directement impliqués : les entreprises, mais aussi les organisations de consommateurs et les milieux éducatifs.

De très nombreuses idées ont été émises en vue de mieux encadrer les pratiques du commerce applicables aux mineurs, ainsi que la publicité pour les enfants. Les secteurs économiques en cause ont également fait valoir leur point de vue et présenté leurs souhaits.

Tous ces travaux ont été synthétisés et des propositions très concrètes en sont ressorties, à plusieurs niveaux : révision du statut du mineur d'âge, clarification des règles de la vente à distance, protection des enfants face aux dangers de l'Internet, accès à la Justice, rédaction de codes de bonne conduite, entre autres. A présent, l'heure est aux adaptations législatives et au développement d'actions spécifiques en faveur de la protection des mineurs. Celles-ci visent le moyen et le long termes et dépassent de loin le cadre de la législature en cours.

**J'ai souhaité débattre publiquement de toutes ces propositions avec les responsables des secteurs concernés. Cet échange sera organisé dans le cadre d'un colloque de synthèse qui se tiendra le jeudi 20 février prochain au Palais des Congrès de Bruxelles, de 9 à 13 heures.**

J'ai le plaisir de vous y inviter et je serais très heureux de pouvoir vous compter parmi nos participants. La parole, bien entendu, vous sera donnée si vous le souhaitez.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, chère Madame, cher Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Ministre de l'Economie

23, square de Meeûs  
B-1000 Bruxelles

Tél.: (02) 506 51 11  
Fax: (02) 506 50 02